

Foire de Gascogne Expo : bilan des

● Concours régional de la race Charolaise

MALES DE L'ANNEE (Section A)
 1 : Exil à GAEC DEQUE à St Ferréol (31)
 2 : Fakir à DALL'AVA Jean-Paul à Fleurance (32)
 3 : Farcure à EARL Laffitte à Fustérouau (32)

MALES DE L'ANNEE (Section B)



Champion mâle adulte : BARTOK - Elevage : EARL LAFFITTE.

1 : Far West à DALL'AVA Jean-Paul à Fleurance (32)
 2 : Espion à GAEC DEQUE à St Ferréol (31)
 3 : Favori à EARL LAFFITTE à Fustérouau (32)

MALES DE L'ANNEE (Section C)
 1 : Flambeau à DALL'AVA Jean-Paul à Fleurance (32)
 2 : Fidji à EARL LAFFITTE à Fustérouau (32)
 3 : Fier à EARL BARREYAT à Garlin (64)

MALES DE L'ANNEE (Section D)
 1-1 : Flonflon à RENAUD Jean-Louis à Castelnau Magnoac (65)
 1-2 : Frichti à EARL BOURGIGNON à Vic Fezensac (32)
 2 : Forsythia à GAEC CARRAU à Sadournin (65)
 3 : Far West à GAEC CARRAU à Sadournin (65)

MALES D'AUTOMNE
 1 : Embuche à GAEC DEQUE à St Ferréol (31)
 2 : Eden park à LA CLAVERIE Laurent à Sauveterre (65)

MALES DE 18 MOIS (Section A)
 1 : Embargo à RENAUD Jean-Louis à Castelnau Magnoac (65)
 2 : Essor à EARL LAFFITTE à Fustérouau (32)
 3 : Eden à RENAUD Jean-Louis à Castelnau Magnoac (65)

MALES DE 18 MOIS (Section B)
 1 : Edouard à EARL BARREYAT à Garlin (64)
 2 : Europe à EARL LAPORTE à Polastron (32)
 3 : Dolmen à SCEA PEYRAMALE à Ibos (65)

MALES DE 30 MOIS
 1 : Doyen à DUHA Christian à Biauados (40)
 2 : Dallas à EARL BOURGIGNON à Vic Fezensac (32)
 3 : Diabolo à GAEC CARRAU à Sadournin (65)

TAUREAUX ADULTES (Section A)
 1 : Canyon à GAEC DEQUE à

St Ferréol (31)
 2 : Centurion à LA CLAVERIE Laurent à Sauveterre (65)
 3 : Cyclone à EARL LAPORTE à Polastron (32).

TAUREAUX ADULTES (Section B)
 1 : Bartok à EARL LAFFITTE à Fustérouau (32)
 2 : Alaska à EARL BOURGIGNON à Vic Fezensac (32)

PRIX D'HONNEUR JEUNE MALE
 1 : Flambeau à DALL'AVA Jean-Paul à Fleurance (32)
 2 : Flonflon à RENAUD Jean-Louis à Castelnau Magnoac (65)

PRIX D'HONNEUR JUNIOR MALE
 1 : Doyen à DUHA Christian à Biauados (40)

PRIX D'HONNEUR MALE ADULTE
 1 : Bartok à EARL LAFFITTE à Fustérouau (32)

GRAND PRIX D'HONNEUR MALE ADULTE
 1 : Bartok à EARL LAFFITTE à Fustérouau (32)

PRIX MALE AJEC
 1 : Exil à GAEC DEQUE à St Ferréol (31)

PRIX D'HONNEUR JEUNE FEMELLE
 1 : Fleur de Lys à LA CLAVERIE Laurent à Sauveterre (65)
 2 : Freyja à DUHA Christian à Biauados (40)

PRIX D'HONNEUR JUNIOR FEMELLE
 1 : Excellence à LA CLAVERIE Laurent à Sauveterre (65)

PRIX D'HONNEUR FEMELLE ADULTE
 1 : Azalée à GAEC DEQUE à St Ferréol (31)

PRIX D'ENSEMBLE JEUNE MALE
 1 - GAEC Déqué à St Ferréol (31)
 2 - DALL'AVA Jean-Paul à Fleurance (32)
 3 - EARL LAFFITTE à Fustérouau (32)

PRIX D'ENSEMBLE FEMELLE ADULTE
 1 - EARL BARREYAT à Garlin (64)
 2 - GAEC CARRAU à Sadournin (65)

PRIX DE FAMILLE PAR LA MÈRE
 1 : Splendide à EARL BARREYAT à Garlin (64)
 2 : Victoria à EARL LAFFITTE à Fustérouau (32)
 3 : Rongrie à LIAREST Pierre à Lanne (65)

SECTION VACHES ADULTES SUITEES
 1 : Voxane à LA CLAVERIE Laurent à Sauveterre (65)
 2 : Rosée d'Or à GAEC CARRAU à Sadournin (65)

PRIX D'HONNEUR JEUNE MALE
 1 : Flambeau à DALL'AVA Jean-Paul à Fleurance (32)
 2 : Flonflon à RENAUD Jean-Louis à Castelnau Magnoac (65)

PRIX D'HONNEUR MALE ADULTE
 1 : Bartok à EARL LAFFITTE à Fustérouau (32)

SECTION VACHES ADULTES NON SUITEES

1 : Splendide à EARL BARREYAT à Garlin (64)
 2 : Victoria à EARL LAFFITTE à Fustérouau (32)
 3 : Rongrie à LIAREST Pierre à Lanne (65)

SECTION VACHES ADULTES SUITEES
 1 : Voxane à LA CLAVERIE Laurent à Sauveterre (65)
 2 : Rosée d'Or à GAEC CARRAU à Sadournin (65)

PRIX D'HONNEUR JEUNE MALE
 1 : Flambeau à DALL'AVA Jean-Paul à Fleurance (32)
 2 : Flonflon à RENAUD Jean-Louis à Castelnau Magnoac (65)

PRIX D'HONNEUR JUNIOR MALE
 1 : Doyen à DUHA Christian à Biauados (40)

PRIX D'HONNEUR MALE ADULTE
 1 : Bartok à EARL LAFFITTE à Fustérouau (32)

GRAND PRIX D'HONNEUR MALE ADULTE
 1 : Bartok à EARL LAFFITTE à Fustérouau (32)

PRIX MALE AJEC
 1 : Exil à GAEC DEQUE à St Ferréol (31)

PRIX D'HONNEUR JEUNE FEMELLE
 1 : Fleur de Lys à LA CLAVERIE Laurent à Sauveterre (65)
 2 : Freyja à DUHA Christian à Biauados (40)

PRIX D'HONNEUR JUNIOR FEMELLE
 1 : Excellence à LA CLAVERIE Laurent à Sauveterre (65)

PRIX D'HONNEUR FEMELLE ADULTE
 1 : Azalée à GAEC DEQUE à St Ferréol (31)

PRIX D'ENSEMBLE JEUNE MALE
 1 - GAEC Déqué à St Ferréol (31)
 2 - DALL'AVA Jean-Paul à Fleurance (32)
 3 - EARL LAFFITTE à Fustérouau (32)

PRIX D'ENSEMBLE FEMELLE ADULTE
 1 - EARL BARREYAT à Garlin (64)
 2 - GAEC CARRAU à Sadournin (65)

PRIX DE FAMILLE PAR LA MÈRE
 1 : Splendide à EARL BARREYAT à Garlin (64)
 2 : Victoria à EARL LAFFITTE à Fustérouau (32)
 3 : Rongrie à LIAREST Pierre à Lanne (65)

SECTION VACHES ADULTES SUITEES
 1 : Voxane à LA CLAVERIE Laurent à Sauveterre (65)
 2 : Rosée d'Or à GAEC CARRAU à Sadournin (65)

PRIX D'HONNEUR JEUNE MALE
 1 : Flambeau à DALL'AVA Jean-Paul à Fleurance (32)
 2 : Flonflon à RENAUD Jean-Louis à Castelnau Magnoac (65)

PRIX D'HONNEUR MALE ADULTE
 1 : Bartok à EARL LAFFITTE à Fustérouau (32)

SECTION VACHES ADULTES NON SUITEES



● Concours local de Chevaux de Trait



BRETON - POULICHES DE 1 AN
 1 - VANILLE 16 à Paul ESCALLE - Noilhan
 2 - VICTOIRE 143 à Nadine CENAC - Ornézan
 3 - VIVI 6 à Léana MENON - Castet Arrouy

PERCHERON - POULICHES DE 1 AN
 1 - VANESSA DE LASSERRE à Jean-Louis ST MARTIN - Lahitte
 2 - VIOLETTE 179 à André MAUPOME - Plaisance du Gers

BRETON - POULICHES DE 2 ANS
 1 - ULCIA DES AMOUROUX à Marc BONNETAIN - St Antonin
 2 - ROXY D'ANTIST (1,56 m) à Joseph GARCIA - Pallanne

PERCHERON - POULICHES DE 2 ANS
 1 - UTOPIA DE LA VEGA à Pierre ROUCH - Cazaux Savès

BRETON - POULICHES DE 3 ANS
 1 - TOSCANE 94 à Georgette MOUTET - Panassac

BRETON - POULICHES DE 2 ANS
 1 - URBAIN 30 à Georgette MOUTET - Panassac
 2 - URGADÉ GALA à Claude DUNOUAU - Cazaubon
 3 - ULCIA DES AMOUROUX à Marc BONNETAIN - St Antonin

TRAIT COMTOIS - POULICHES DE 2 ANS
 1 - UNE DE MARS à Yves MEUNIER - Sempesserre

BRETON - POULICHES DE 3 ANS
 1 - TOSCANE 94 à Georgette MOUTET - Panassac
 2 - TENDRESSE 79 à Georgette MOUTET - Panassac
 3 - TULIPE 265 à Georgette MOUTET - Panassac

PRIX D'ENSEMBLE JEUNE FEMELLE
 1 - EARL LAFFITTE à Fustérouau (32)

PRIX D'ENSEMBLE FEMELLE ADULTE
 1 - EARL BARREYAT à Garlin (64)
 2 - GAEC CARRAU à Sadournin (65)

PRIX DE FAMILLE PAR LA MÈRE
 1 : Splendide à EARL BARREYAT à Garlin (64)
 2 : Victoria à EARL LAFFITTE à Fustérouau (32)
 3 : Rongrie à LIAREST Pierre à Lanne (65)

SECTION VACHES ADULTES SUITEES
 1 : Voxane à LA CLAVERIE Laurent à Sauveterre (65)
 2 : Rosée d'Or à GAEC CARRAU à Sadournin (65)

TROPHEE DE LA FÉDÉRATION
 1 : Azalée à GAEC DEQUE à St Ferréol (31).

PERCHERON - POULICHES DE 3 ANS
 1 - TINA DE LASSERRE à Jean-Louis ST MARTIN - Lahitte

BRETON - POULINIÈRES SUITEES
 1 - MARQUISE 149 (1,63 m) à Paul ESCALLE - Noilhan
 2 - TANIA DU BOIS (1,69 m) à Nadine CENAC - Ornézan
 3 - KELIE 14 (1,62 m) à Yan CENAC - Ornézan

Petite taille :
 1 - OURAGANE (1,57 m) à Jean-Claude CENAC - Ornézan
 2 - ROXY D'ANTIST (1,56 m) à Joseph GARCIA - Pallanne

TRAIT COMTOIS - POULINIÈRES SUITEES
 1 - PAMELLA 9 à Julie BOER - Montesquiou
 2 - MANDOLINE 12 à Harmen BOER - Montesquiou

PERCHERON - POULINIÈRES SUITEES
 1 - OSIRIS DE LASSERRE à Jean-Louis ST MARTIN - Lahitte
 2 - KEOPS 27 à Harmen BOER - Montesquiou

● Concours départemental de Chevaux de Trait

BRETON - POULICHES DE 2 ANS
 1 - URBAIN 30 à Georgette MOUTET - Panassac
 2 - URGADÉ GALA à Claude DUNOUAU - Cazaubon
 3 - ULCIA DES AMOUROUX à Marc BONNETAIN - St Antonin

TRAIT COMTOIS - POULICHES DE 2 ANS
 1 - UNE DE MARS à Yves MEUNIER - Sempesserre

BRETON - POULICHES DE 3 ANS
 1 - TOSCANE 94 à Georgette MOUTET - Panassac
 2 - TENDRESSE 79 à Georgette MOUTET - Panassac
 3 - TULIPE 265 à Georgette MOUTET - Panassac

PRIX D'ENSEMBLE JEUNE FEMELLE
 1 - EARL LAFFITTE à Fustérouau (32)

PRIX D'ENSEMBLE FEMELLE ADULTE
 1 - EARL BARREYAT à Garlin (64)
 2 - GAEC CARRAU à Sadournin (65)

PRIX DE FAMILLE PAR LA MÈRE
 1 : Splendide à EARL BARREYAT à Garlin (64)
 2 : Victoria à EARL LAFFITTE à Fustérouau (32)
 3 : Rongrie à LIAREST Pierre à Lanne (65)

SECTION VACHES ADULTES SUITEES
 1 : Voxane à LA CLAVERIE Laurent à Sauveterre (65)
 2 : Rosée d'Or à GAEC CARRAU à Sadournin (65)

TROPHEE DE LA FÉDÉRATION
 1 : Azalée à GAEC DEQUE à St Ferréol (31).

● Présentation - Espèce Caprine

■ Race SAANEN : GANGI Paulette à Lupiac (32).

résultats des concours et challenges

Serge Mathieu, Président du Syndicat de la Blonde d'Aquitaine, remercie les éleveurs gersois présents à la Foire et s'interroge sur l'attitude statique des pouvoirs publics face à la situation préoccupante des éleveurs et de la filière. Il nous popose son regard sur l'actualité.

"Je voudrais tout d'abord remercier les éleveurs présents à Gascogne Expo même si la présentation est relativement succincte la concomitance du concours national Blond aux Herbiers (85) à accaparé une cinquantaine d'animaux gersois. Je vous donne quelques résultats obtenus par nos élevage gersois à ce concours : Des premiers prix glanés par des animaux des élevages Malabirade, Dubosc, Gaec Lapeyrade, Dupouy et Barré, avec un prix de championnat mâle espoir pour Disco (Gaec

Lapeyrade) et femelle suitee pour Babylonne (Dubosc père et fils). Puis quelques deuxièmes et troisièmes prix. Ce n'est pas mal du tout quand on sait que les éleveurs de l'ouest de la France, qui jouaient à domicile, après plusieurs années d'investissement dans la génétique, expriment pleinement tous les efforts qu'ils ont réalisés depuis leur choix de la Blonde. Je voudrais aussi dire mon irritation à la lecture d'articles de presse mettant en avant des différences entre

rares à viande avec des arguments non justifiés. J'ai toujours respecté les éleveurs qui ont choisi, un jour, une race concurrente. Chaque situation est particulière, on opte pour une race, on l'aime et on travaille à son amélioration. Jamais vous ne m'entendez citer quelques inconvénients des autres races, chacune à ses qualités et ses défauts et le soleil brille pour tout le monde ; simplement, sans polémique, je veux dire qu'on aura toujours besoin d'éleveurs qui reconnaissent s'être un jour trompés quand ils n'ont pas choisi la Blonde d'Aquitaine... !

Plus important est à mes yeux le problème qui se pose encore devant nous : comment aller chercher une certaine rentabilité quand les intrants augmentent, et simultanément les prix de vente (viande, et maintenant brouillards) baissent ? Comment expliquer que les fabricants d'aliment du bétail sont toujours couverts pour plusieurs mois quand la céréale baisse, qu'ils n'ont plus de stocks, quand elle augmente ? Comment expliquer que les engraisseurs Italiens, qui prennent l'immense majorité des veaux mâles, demandent une baisse sensible du brouillard pour compenser la hausse

de l'alimentation ? Comment accepter que les bouchers pour garder leur marge, préfèrent acheter de l'importation à bas prix, et faire parfois croire à leur fidèle clientèle qu'elle consomme la vache du coin ? Avant qu'il ne soit trop tard, nous avons besoin d'un signe encourageant, l'avenir du Gers dépend des installations actuelles.

Mais je voudrais aussi, si vous me le permettez, apporter quelques commentaires du paysan rebelle que je suis, sur l'actualité de cette semaine. - Tout d'abord, le soulèvement populaire important que provoque la réforme des retraites. Je me garde-rais de faire des commentaires sur le fond, mais il me paraît important de faire remarquer que s'il y a un problème aujourd'hui, c'est tout simplement parce que nous vivons de plus en plus vieux, et ça, c'est la faute aux agriculteurs qui nourrissent la population de mieux en mieux : bref, ils sont moins empoisonneurs que certains veulent le laisser croire.

- Ensuite, je voudrais attirer votre attention sur un sujet qui a fait moins de bruit, mais qui, à mes yeux, a toutes son importance : grâce aux gigantesques progrès de la médecine, un homme a subi une thérapie génétique et se trouve ainsi guéri d'une maladie qui le condamnerait : il est OGM me direz-vous ! Oui, mais il est vivant ! Je veux donc dire qu'il ne faut surtout pas rejeter ou prendre tout en bloc sur les nouvelles technologies que nous propose la science : on peut être exposé à certains gènes, ce n'est pas pour cela qu'il faut rejeter l'ensemble des OGM. Pour combattre l'insécurité routière, on nous place des radars (j'en suis victime de temps en temps moi-même), on pourrait, tel le Conseil Général du Gers vis-à-vis des OGM, être plus radical, et supprimer toutes les voitures... Et bien non, on a trouvé un compromis qu'il faudra aussi aller chercher pour les technologies que le progrès nous réserve. Mesdames, Messieurs, voilà matière à méditer...

Je terminerais mon intervention en remerciant, pour la dernière fois, le Président de Gascogne Expo et son équipe, de permettre aux éleveurs que nous sommes, de nous exprimer. Bonne fin de foire à tous, que Gascogne Expo trouve un second souffle et perdure..."

Challenge Qualité du Lait 2010

Nos producteurs récompensés pour la qualité de leur lait

C'est au stand Excellence Gers de la foire Gascogne-Expo, que s'est déroulée la remise des récompenses du Challenge Qualité du lait 2010, en présence de Denis Conus, Préfet du Gers, de Franck Montaigé, Maire d'Auch, de Fatma Adda, Conseillère Régionale, de Pierre Lasserre, Robert Perrussan et Alain Sorbadère, Conseillers Généraux, d'Henri-Bernard Cartier, Président de la Chambre d'Agriculture, et de nombreuses autres personnalités du monde agricole. Le Challenge Qualité du lait organisé par la Maison de l'Elevage, a permis de récompenser 20 produc-

teurs laitiers qui se sont distingués par la qualité du lait livré sur les 12 derniers mois. Les résultats de qualité de lait (résultats d'analyse de germes, cellules, butyriques, lipolyse, cryoscopie) de septembre 2009 à août 2010 ont été convertis en nombre de points. Les éleveurs sont classés selon le nombre de points obtenus. Un maximum de 2 points par mois peut être attribué à un éleveur soit 24 points sur 12 mois. Les ex-aequo sont départagés par le taux de Matières Protéiques puis en cas d'égalité par le taux de Matière Grasses.



La remise des récompenses en présence d'Henri-Bernard Cartier, Président de la Chambre d'Agriculture du Gers.

Classement des lauréats 2010

1	SCEA FOURAGNAN CHANUT	AIGNAN
2	GAEC DU DONE (FABREGA)	CASTERA VERDUZAN
3	EARL DE BRECHAN (GARBAGE)	MAULEON D'ARMAGNAC
4	EARL DES COUSTALATS (COMMERES)	DUFFORT
5	GAEC DU BAYLE (SEMBRES)	MONT DE MARRAST
6	EARL SAVARY	ORNEZAN
7	GAEC DE NOILHAN (CAZENEUVE)	CLERMONT POUYGUILLES
8	SCEAL AND CO (MARISSIAUX et FACCHINETTI)	LA ROMIEU
9	GAEC DE LATAPY (LALANNE)	LANNUX
10	OOSTERBROEK JOHANNES	EAUZE
11	GAEC DU CABANON (DUPOUY)	LOUSSOUS-DEBAT
12	GAEC DE LAVARDAC (DE HONT)	LANNAPAX
13	EARL RAMOUNEDA	TACHOIRES
14	GAEC DE ROUSSELET (REMONDI)	SAINT-ANTOINE
15	NEF CLAUDE	CASTERA VERDUZAN
16	GAEC DUPONT (PUJOS)	SAINTE DODE
17	GOUPIL JEAN PIERRE	MANENT MONTANE
18	COUTANT JOSIANE	TRONCENS
19	EARL DU BOUE (VOEGELIN)	JUILLAC
20	GAEC DU HOUR (BARADA)	AIGNAN

La Maison de l'Elevage remercie vivement tous les partenaires qui ont permis de récompenser les lauréats :

- La Chambre d'Agriculture
- Les laiteries Sodiaal Union, Lactalis, Danone,
- La coopérative d'insémination animale Genadour
- Le fabricant d'aliment Sud-Ouest
- Aliment
- Les entreprises Jourdain, Blancafort, Ecolab, Néolait, Thion, Chevillot, Hypred
- Les coopératives Silos Vicois, Vivadour, Gascovol
- La MSA, Groupama
- Le Conseil Général du Gers
- Les banques Crédit Agricole, Banque Populaire
- Le CNIEL, la FRPL,

Concours de jugement des animaux par les jeunes 2010

Cette année encore, la finale départementale du Concours de Jugement des Animaux par les Jeunes (CJAJ) s'est déroulée le vendredi 24 septembre lors de la première journée de Gascogne expo.

L'organisation de cette manifestation est confiée au Lycée agricole d'AUCH Beaulieu-Lavacant et notamment à M. Damien LONGUEVILLE, directeur de l'exploitation agricole du lycée. Des élèves sélectionnés au sein des trois établissements d'enseignement agricole du département (Institut Saint Christophe, LPA de Mirande et LEGTA d'Auch Beaulieu-Lavacant) ont été amenés à juger des animaux dans trois catégories : équins (race Trait Breton et Anglo-Arabe), bovin lait (race Prim'Holstein) et bovin viande (race Blonde d'Aquitaine).

Trois épreuves éliminatoires ont été organisées chez des éleveurs (Centre équestre Faillie à Mirande pour les chevaux, Exploitation Barbé à Lasseran pour la race Blonde d'Aquitaine et LEGTA Beaulieu à Auch pour la race Prim'Holstein) qui ont réuni chacune plus de 150 participants.

Les meilleurs élèves ont été sélectionnés pour la finale départementale. Voici les podiums pour les trois catégories :

- **Trophée du meilleur pointeur espèce équine :**
 - 1^{er} - MARCELLI Laurie (LPA Mirande)
 - 2^{ème} - TEYCHENEY Charlotte (CFAA de Lavacant)
 - 3^{ème} - BOERMANS Tine (LPA Mirande)

- **Trophée du meilleur pointeur race Blonde d'Aquitaine :**
 - 1^{er} - ISNARD Clément (LPA Mirande)
 - 2^{ème} - BERGERET Clément (Institut Saint Christophe Masseube)
 - 3^{ème} - RICHASSE Alban (LEGTA Beaulieu)

- **Trophée du meilleur pointeur race Prim'holstein :**
 - 1^{er} - LABORDE Guillaume (Institut Saint Christophe Masseube)
 - 2^{ème} - CARRERE Damien (Insti-



Lauréats de la finale départementale 2010

tut Saint Christophe Masseube)
 • 3^{ème} - REMES Jonathan (LPA Mirande)

Les élèves sélectionnés au niveau départemental sont qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera dans le cadre du salon de l'agriculture 2011 à Paris.

Les organisateurs de cette manifestation saluent les performances des jeunes pointeurs et remercient l'ensemble des partenaires professionnels qui ont permis que ce concours soit encore une fois un succès.